Station 2 – Les façades

L’extérieur de la cour d’appel de Colmar, une synthèse néobaroque allemande

La façade principale de la cour d’appel de Colmar à laquelle vous faites face allie puissance et lumière, deux valeurs fondamentales de la justice, dans un style néo-baroque. Cette façade s’inscrit dans la lignée de celle du palais de justice de Munich, construit avec un dôme de métal et de verre d’un diamètre imposant. La juridiction bavaroise avait marqué les esprits de l’époque et son architecte Friedrich von Thiersch était membre du jury du concours pour le choix des architectes de la cour d’appel de Colmar.

S’agissant des constructions dans l’empire allemand, le style néobaroque fut utilisé pour différentes juridictions au tournant du XXème siècle, pour des raisons pratiques et esthétiques. Le style néobaroque autorise des formes asymétriques et empêche les grands bâtiments monumentaux de paraître froids, austères ou monotones.

Autre avantage qui trouve une résonnance particulière en Alsace annexée, les contemporains de l’époque de la construction de la façade attribuaient au style néobaroque une « aisance formelle cosmopolite » et universelle. De plus, il permettait des aménagements intérieurs attrayants et des perspectives visuelles intéressante, par exemple dans les couloirs et les halls d'entrée. Ainsi ont été construits dans ce style s’agissant des façades le tribunal cantonal et régional de Berlin-Mitte en 1904, le tribunal pénal de Berlin Mohabit (1902-1906), ou encore le forum de la justice à Hambourg.

Comme pour l’ensemble des bâtiments publics construits en Alsace pendant la période de l’Annexion, il était nécessaire de signifier à la population locale et aux visiteurs de passage la puissance et la prospérité de l’Empire allemand. L’aspect extérieur de la cour d’appel de Colmar ne fait pas exception.

L’accès au bâtiment est surélevé par un escalier extérieur monumental. La façade est construite en pierre bossagée, une technique de taille de pierre laissant apparaître des reliefs rustiques, inspirée des palais de la Renaissance florentine. Les toits brisés à pentes raides donnent au bâtiment une allure imposante. Au sommet, une double pyramide de cuivre, ajoutée en cours de projet, rappelle le lanterneau du palais de justice de Strasbourg. Une hampe en fer forgé couronne l’ensemble, tandis que le fronton triangulaire, les colonnes doubles et les atlantes — ces statues masculines représentant des captifs, symboles de la force et de l’autorité dans l’Antiquité — renforcent l’idée de puissance du pouvoir judiciaire exercé derrière ces murs.

© Cour d’appel de Colmar 2026

Le bâtiment prend des allures de palais avec son balcon central et le jardin qui l'entoure, dont l'entretien a été garanti par la ville de Colmar lors des négociations entourant la construction de la cour.

Pour évoquer la lumière, jeu d'ombres et de symboles, les architectes ont utilisé des éléments de style baroque :

Les grandes baies laissent pénétrer la lumière naturelle, renforcée par son orientation plein sud.

Les pots à feu — des ornements en forme de flammes — et les obélisques — les deux colonnes effilées sur la rue symbolisent le lien entre la terre et le soleil. Les colonnes à tambours carrés créent des jeux d'ombre et de lumière.

L'allée d'accès, bordée de balustrades et ouverte par les obélisques, met en scène le parcours du justiciable et du public. En montant les escaliers, celui-ci croise le regard de Méduse, un personnage mythologique. Dans l'Antiquité grecque, Méduse est une figure monstrueuse dont le regard pétrifie ceux qui l'affrontent. Ici, son visage est encadré de deux rameaux d'olivier, symbole de paix et de tempérance, peut-être pour adoucir son aspect effrayant et rappeler que la justice, bien que sévère, doit aussi être équitable.

La façade avant de la cour d'appel de Colmar rappelle celle du palais de justice de Munich où l'on retrouve les mêmes colonnes et une Méduse inspirée de la sculpture antique de la Méduse Rondanini, une œuvre célèbre acquise par le roi de Bavière au XIXe siècle.

Dans le projet l'origine, une statue de la Justice armée d'un glaive devait dominer le fronton, accompagnée d'une dédicace solennelle. Mais ces éléments ont été remplacés par une représentation plus discrète : le visage de Themis, déesse grecque de la justice, souvent représentée avec une balance et un glaive. Ce changement pourrait refléter une volonté d'adoucir l'image de la justice, en insistant sur son côté équitable plutôt que punitif.

La façade arrière du bâtiment, que vous pourrez observer à la fin de votre visite, est une ode au territoire alsacien et lorrain. Le projet initial prévoyait une couronne héraldique de l'Empire allemand et des atlantes, mais ces symboles impériaux ont été supprimés lors de la construction, peut-être pour des raisons politiques ou budgétaires.

Aujourd'hui, sur cette façade arrière, seuls trois mascarons — des sculptures ornementales représentant des visages humains ou mythologiques — subsistent :

Un mascaron d'homme barbu, qui personnifie probablement le Rhin, fleuve emblématique de la région.

Deux mascarons féminins, symbolisant les terres viticoles d'Alsace et de Moselle, en référence aux vignobles qui font la renommée de ces territoires.

Ainsi, la façade arrière, débarrassée de ses références impériales, devient une célébration du territoire alsacien plutôt que du pouvoir politique. Guillaume II a succédé en tant qu'empereur de l'Empire allemand à son père Guillaume 1er, et la nécessité d'apaiser ses

© Cour d'appel de Colmar 2026

relations avec la population locale reste vive. Le style de la façade arrière évoque l'architecture baroque viennoise ou celle du sud de l'Allemagne, comme un écho au Belvédère de Vienne en Autriche ou à la Résidence de Würtzbourg en Bavière.

Les architectes du bâtiment de la cour d'appel Kuder & Müller ont ainsi réinterprété des modèles de façades germaniques existants, comme ils l'avaient fait auparavant pour le Palais des fêtes de Strasbourg ou le tribunal de Mulhouse.

© Cour d'appel de Colmar 2026